

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 18 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le dix-huit février à vingt heures, le Conseil Municipal de VILLERS-BOCAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DOMONT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

- ✓ M. DOMONT Jean-Pierre
- ✓ Mme GAUDOIN Chantal, 1<sup>er</sup> adjoint
- ✓ M. BOQUET Philippe, 2<sup>ème</sup> adjoint
- ✓ Mme OSTROWSKI Aline, 3<sup>ème</sup> adjoint
- ✓ M. BOYARD Michel, 4<sup>ème</sup> adjoint
- ✓ Mme DECHIR Fazia
- ✓ M. MARIETTE Christophe
- ✓ Mme BRETON Laurence
- ✓ M. LEFEBVRE François
- ✓ M. SIMMONDS Stevens
- ✓ Mme DEBUYSSCHER Astrid
- ✓ Mme DOMONT Anne-Sophie
- ✓ M. TARGIT Didier
- ✓ Mme OGEZ Brigitte

Etait absente : Mme DESLANDES Séverine

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal,
2. Modification de la composition du CCAS : 6 élus, 6 non élus,
3. Vote du budget annexe Quartier Jardin du Petit Bois, année 2015 et année 2016,
4. Parole aux commissions,
5. Questions diverses.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

L'assemblée désigne M. MARIETTE Christophe pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL :**

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé. Vote : (14 pour)

- Intervention d'Anne-Sophie DOMONT demandant d'indiquer le nombre de votants sur la commission CCAS qui ne figure pas au PV
- Nombre d'élus : 6 élus et non élus (6).
- Intervention d'Anne-Sophie DOMONT demandant de notifier sur les PV, les interventions de chacun lors des conseils

**II – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CCAS : 6 ELUS, 6 NON ELUS :**

*La délibération suivante est prise :*

Président : Jean-Pierre DOMONT

ELUS	NON ELUS
OSTROWSKI Aline	BAILLY Carine
GAUDOIN Chantal	DRUESNE Nadine
BOYARD Michel	BOQUET Patricia
DEBUYSSCHER Astrid	CAILLEUX Monique
DECHIR Fazia	ROHAUT Nelly
BRETON Laurence	DOMON Claudine

(votants 14, pour 14)

### **III – VOTE DU BUDGET ANNEXE QUARTIER DU PETIT BOIS ANNEE 2015 ET ANNEE 2016 :**

**Budget communal** : Il se décompose en 3 parties budgets liés : le budget principal, le budget quartier du Petit Bois et le budget du CCAS.

François LEFEBVRE : faut-il voter les 2 budgets en même temps (2015, 2016)

**Réponse** : dérogation de la Préfecture pour voter les 2 budgets.

**Budget primitif** de la commune sera voté au mois de mars.

2 principales recettes :

→ Impôts

→ Dotations

Le budget primitif est complété par un budget supplémentaire.

Jean-Pierre DOMONT : il n’y a plus de budget assainissement puisque la Communauté de Communes a repris la compétence.

Anne-Sophie DOMONT s’étonne que le budget de 2015 n’ait pas été voté par l’ancienne municipalité

#### **Budget :**

*La délibération suivante est prise :*

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DOMONT, le Conseil Municipal examine les budgets primitifs annexe quartier du Petit Bois de la Commune – exercices 2015 et 2016 qui s’établissent ainsi :

Budget 2015	Budget 2016
<b><u>Fonctionnement</u></b> Dépenses : 10 000 € Recettes : 40 000 €	<b><u>Fonctionnement</u></b> Equilibre en Dépenses/Recettes : 30 000 €

Le conseil municipal approuve les budgets primitifs annexe quartier du Petit Bois de la Commune – exercices 2015 et 2016 par **14 voix POUR**.

## **IV – PAROLE AUX COMMISSIONS :**

### **Commission Urbanisme**

Réunion prévue mardi 23/02/2016 à 9 heures.

1<sup>er</sup> contact avec AMO le 02/02/2016 pour avancement du projet.

Après la réunion, un compte-rendu sera distribué avant la réunion du prochain Conseil.

Nous avons un problème, le compromis de vente n'a pas été signé en 2015. Le propriétaire n'est pas content car il ne bénéficiera pas de l'abattement de 30 %, de ce fait il paiera plus sur la plus-value.

Ce sera étudié à la prochaine réunion en présence de l'AMO et du maître d'œuvre, et nous évoquerons la situation au prochain Conseil.

### **Commission Vie scolaire et associative**

#### **Inscriptions des enfants pour l'École :**

18 départs prévus

28 inscriptions nécessaires pour ne pas fermer une classe

11 inscriptions à ce jour.

Chantal GAUDOIN précise que l'école est bien équipée au niveau du matériel (Tableau interactif, 12 tablettes subventionnées par M. MANABLE.)

Le manque d'inscriptions à l'école est peut-être aussi dû au fait que la cantine de Villers Bocage est plus cher que dans les autres communes

**Chantal GAUDOIN précise qu'ils ont commencé à répertorier l'occupation des salles** afin de préparer le dossier de la Maison des Associations et aussi mettre en place le conseil municipal des jeunes.

Jean-Pierre DOMONT précise que le Maire de Naours dispose d'un conseil municipal de jeunes (des élèves du CM2 à la 5<sup>ème</sup>). Stevens SIMMONDS va le rencontrer prochainement pour voir comment nous pouvons de notre côté le mettre en place au sein de notre commune.

### **Commission Voirie**

Effacement des réseaux sont en cours (Cegelec). 2 employés communaux feront l'habilitation pour l'utilisation des produits phytosanitaires les 10 et 11 mars 2016.

Une réunion Commission Voirie sera programmée prochainement.

### **Information/Communication**

Site internet est en cours de réalisation et bien avancé par un webmaster. Un Bulletin-info sera communiqué dans les prochains jours.

### **Commission Bâtiments**

**Ecole primaire** : rencontre avec M. FLET au sujet des problèmes de pont thermiques au sein de l'école, la cause serait peut-être que les couloirs ne sont pas isolés, et que les classes sont surchauffées.

Courrier en LR+AR pour la décennale à M. FLET pour désigner un expert. Plafonds de 2 classes sont à refaire.

**Travaux** : Pignons de la Poste.

Rencontre avec des entreprises, le constat est de refaire une dalle au pied du pignon.  
Demande de devis : chiffrage estimé à hauteur de 20 000 €.

### **Devant de la Mairie**

Refaire la pierre de taille, devis sont en cours, chiffrage à hauteur de 20 000 € également Michel BOYARD espère avoir les devis rapidement pour pouvoir les faire voter au budget de mars.

### **Réunion Commission Bâtiments**

Scénarii : bâtir 400 m<sup>2</sup>, 600 m<sup>2</sup> ? Pour la maison des associations  
On gardera le Foyer pour Tous.

Il faudra établir un planning des horaires des associations (22 associations, 450 personnes).

François LEFEBVRE précise que le Foyer pour Tous a réuni jusqu'à 600 personnes.

On va refaire un planning général pour l'ensemble des associations.  
On fera, une fois le choix fait, appel à un programmiste.

Jean-Pierre DOMONT ajoute que pour le Foyer pour Tous, il doit être ajouté au niveau des ERP, il y aura les toilettes à faire.

Jean-Pierre DOMONT a demandé que le dossier accessibilité de la Mairie soit fait avant.

Jean-Pierre DOMONT a été interpellé pour la salle multi-activités, il informe que le dossier est pour l'instant suspendu.

Anne-Sophie DOMONT précise qu'il faudra ajouter l'accessibilité des vestiaires du foot dans ce cas.

Brigitte OGEZ demande quelles sont les pénalités qui seront appliquées au cas où on ne ferait pas les travaux.  
JP DOMONT précise que les pénalités peuvent aller jusque 1500 € dans le cas où on ne ferait pas les travaux.  
Il y a possibilité de demander des dérogations sous réserve de justifier que ce n'est pas réalisable financièrement et/ou techniquement.

### **Information d'Aline OSTROWSKI au sujet du repas des aînés CCAS**

Il aura lieu le dimanche 28 février 2016.  
L'organisation du repas sera finalisée lundi.

### **V – QUESTIONS DIVERSES :**

Pas de question

L'ordre du jour étant épuisé,

Monsieur le maire lève la séance à 21 h05.